

Master Santé Publique et Environnement spécialité Intervention et Promotion de la Santé

RNCP11183 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	331
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Bourgogne - Dijon

<http://www.u-bourgogne.fr>

Université Henri Poincaré (Nancy) Nancy I

<http://www.uhp-nancy.fr>

Université de Franche-Comté - Besançon

<http://www.univ-fcomte.fr>

Université de Reims Champagne-Ardenne

<http://www.univ-reims.fr>

UNIVERSITE DE STRASBOURG I - LOUIS PASTEUR

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

De nouveaux besoins de professionnels susceptibles de développer des projets de santé, sur des bases contractuelles, impliquant des institutions multiples y compris des usagers sont identifiées, notamment par le Haut Comité de la santé Publique et la Société Française de Santé Publique, laquelle note que les 2/3 des offres d'emplois qu'elle reçoit concernent ce type de profil. L'expérience acquise depuis plusieurs années montre que le besoin de formation se traduit non seulement par de nombreuses demandes d'inscription mais aussi par des propositions rapides d'embauche des étudiants diplômés. Le rapport du Haut Comité de la santé Publique (2002) et le Plan national d'éducation pour la santé (2001) encouragent les actions s'appuyant sur les concepts de l'OMS auxquels se réfère la promotion de la santé.

Le développement de la politique et des programmes dans ce domaine fait appel à de nouvelles compétences. La dimension transversale de l'action, la coordination des institutions sur des bases contractuelles non hiérarchiques, la mobilisation des acteurs professionnels, des élus, des usagers et de la population nécessitent en effet des capacités d'animation et des aptitudes à mener des concertations impliquant un grand nombre d'institutions et de personnes. Il ne faut pas seulement concevoir, il faut aussi expliquer et convaincre. La formation actuelle des cadres de l'Etat, de l'assurance maladie, des collectivités locales et plus généralement de l'ensemble des professionnels susceptibles de développer des projets de santé les prépare mal à répondre à ce type de besoins. Il convient de développer la formation initiale et continue à la conduite de projets ou de politique de santé. Actuellement, les savoirs-faire dans ce domaine sont souvent le fruit d'une expérience acquise sur le terrain et pour l'instant, ces compétences, pourtant précieuses, ne sont pas suffisamment reconnues et identifiées.

La formation proposée est inter-régionale avec une cohérence qui repose sur la collaboration, ancienne et fructueuse, établie depuis 1991 et sur la solidité du réseau construit autour de la thématique "Environnement et Santé" qui permet d'associer plusieurs établissements et d'organiser un ensemble d'enseignements cohérents.

Au sein de la mention "Santé Publique et Environnement" la spécialité professionnelle "Intervention en Promotion pour la Santé" mutualise plusieurs enseignements, en particulier au niveau du M1 avec les spécialités Recherche "Epidémiologie, Recherche Clinique, Evaluation" d'une part et "Evaluation et Gestion des Risques Environnementaux et professionnels" d'autre part.

Les enseignements des UE de la deuxième année du Master (M2) de la spécialité Intervention en Promotion de la santé font appel à des universitaires et des professionnels de santé. Cette organisation facilitant les échanges entre étudiants de formation initiale différente et les rencontres avec les professionnels constitue une ouverture et une facilitation pour les futures fonctions de responsable de projets.

Les activités visées sont :

- Mise en place et suivi des projets dans les différents domaines de la santé publique
- Expertises dans le domaine de la surveillance sanitaire, des programmes et des politiques de santé, de la promotion et éducation pour la santé, de l'évaluation des actions de santé (prévention, dépistages, diagnostic).

Pré-requis pour :

- inscription en thèse d'Université (doctorat scientifique)
- recrutement aux concours de l'Enseignement Supérieur et des EPST

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cette offre de formation ambitionne de produire des acteurs en promotion de la santé capables de concevoir et de coordonner des projets dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement, des professionnels de santé publique compétents dans la mise en place d'actions de santé publique. La qualité de cette formation repose sur les structures professionnelles d'accueil des étudiants, sélectionnées sur leur compétence ainsi que la qualité et la pertinence des actions coordonnées dans le domaine de cette spécialité.

Le parcours de formation professionnelle proposé permet la reconnaissance de compétences acquises telles que :

- la production et l'analyse de données de santé à l'échelle d'un territoire
- l'intégration de données de santé à des données démographiques, sociologiques, économiques en vue de définir des programmes de santé incluant les autres problématiques dans les dispositifs de santé publique des pays concernés
- la conduite de projets en milieux complexes (contraintes liées aux populations concernées, aux situations institutionnelles, aux financements, aux calendriers...)
- la réalisation d'interventions en santé telles que programme de dépistage, programme d'éducation pour la santé, programme d'éducation thérapeutique, réseaux de santé
- l'évaluation d'interventions en santé

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Planification en santé, surveillance sanitaire, promotion et éducation pour la santé, évaluation des actions de santé, dépistage, prévention, affaires réglementaires en santé et politiques de santé

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chef de projet, coordinateur d'action de santé, responsable de structure de santé publique au sein d'hôpitaux, agences sanitaires, organismes de promotion et d'éducation pour la santé, collectivités territoriales, mutuelles, ONG

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

oui. Jury composé de personnes ayant contribué aux enseignements (LMoi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Le jury est constitué d'enseignants-chercheurs et de professionnels de santé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

oui. Jury composé de personnes ayant contribué aux enseignements (LMoi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Le jury est constitué d'enseignants-chercheurs et de professionnels de santé

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

oui

COMPOSITION DU JURY — VAE

Dispositif VAE effectif depuis 2003.

le jury est composé du VP CEVU, de 3 enseignants-chercheurs issus du CEVU, 2 professionnels, 3 enseignants du jury de diplôme, 2 professionnels, l'enseignant-relais VAE

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11183/>